

Les Journées de la démocratie dans la Grande Région

Comment organise-t-on les Journées de la démocratie dans la Grande Région ? Nous avons parlé à des représentant·e·s des ministères de l'éducation et de l'administration scolaire et les avons interrogé·e·s sur la signification des Journées de la démocratie, les orientations de la politique éducative, les objectifs, les souhaits et les mesures de soutien.

Photo : Alain-Yves Lamberts



Photo : Philippe Goisse



Belgique

Alain-Yves Lamberts et Philippe Goisse, Chargés de Mission de l'Administration générale de l'Enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Il n'y a actuellement pas de Journée de la démocratie scolaire obligatoire en Fédération Wallonie-Bruxelles. Cependant, il existe plusieurs projets d'écoles, que nous soutenons également financièrement et, chaque année, des appels à projets de l'administration scolaire auxquels les écoles peuvent postuler. La promotion d'écoles plus démocratiques est très importante pour nous et nous voulons soutenir cette initiative à l'avenir. Nous travaillons depuis longtemps à une réforme majeure des écoles. La promotion d'écoles plus démocratiques est l'un des objectifs spécifiques.

Le succès de la mise en œuvre de structures scolaires plus démocratiques dépend encore souvent de la volonté et de l'énergie de l'individu et, dans la pratique, il existe de grandes différences entre les écoles. Par conséquent, toutes les mesures existantes, telles que le conseil des élèves ou les représentant·e·s de classe, devraient être renforcées et utilisées de manière plus cohérente et transparente. Toutes les parties prenantes, telles que les enseignant·e·s, les élèves, les parents et les pédagogues de la communauté scolaire, devraient être mieux impliqués. Toutefois, cela nécessite un important travail de sensibilisation et de formation.

L'une des actions envisagées est donc la possibilité de mettre en place une « Semaine de la démocratie », semblable à celle qui existe en France. Au cours de cette semaine, il serait possible d'aborder et de traiter un large éventail de questions, tant dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté que dans celui de la promotion concrète de structures scolaires plus démocratiques au sein de la communauté scolaire.

En outre, nous devons veiller à ce qu'une formation suffisante et de qualité soit proposée au personnel. Cela vaut aussi bien pour la formation initiale des enseignant·e·s que pour la formation continue. Nous encourageons également la coopération active entre les organisations non gouvernementales et les écoles, qui apportent souvent de nouvelles idées et perspectives et peuvent grandement enrichir la formation. En même temps, les écoles ont besoin d'un petit budget pour pouvoir mener à bien ces activités supplémentaires. Il ne s'agit pas nécessairement de sommes importantes, mais une petite incitation financière est importante. Cela se réalise par les appels à projets annuels.

Photo : Katja Bewersdorf



Rhénanie-Palatinat

Katja Bewersdorf, Ministère de l'Éducation de Rhénanie-Palatinat

En 2019, Stefanie Hubig, la ministre de l'Éducation du Land de Rhénanie-Palatinat, a présenté un concept visant à renforcer l'éducation à la démocratie, prévoyant notamment l'instauration d'une Journée annuelle de la démocratie dans les écoles - obligatoire à partir de la huitième classe en 2021. Cette journée vise à mettre l'accent sur l'importance de la démocratie et de ses fondements dans notre vie, au-delà des cours et des nombreuses autres activités de la vie scolaire. Dépassant le cadre de la structure habituelle des cours, elle offre aux élèves un espace de liberté pour se consacrer à des aspects du vivre-ensemble démocratique choisis librement. On renforce ainsi la participation active à la communauté scolaire et l'éducation à la démocratie peut être ancrée de manière encore plus intensive et complète. Afin que les écoles puissent s'appuyer sur les approches existantes, un large éventail de contenus et de méthodes est délibérément ouvert. Je considère que le résultat est particulièrement concluant lorsque l'ensemble de la communauté scolaire peut faire l'expérience de la vitalité de l'école lors d'une telle journée, lorsqu'on a le sentiment d'œuvrer collectivement à un sujet qui concerne chacun et chacune personnellement.

Par exemple, il y a quelques années, l'école primaire Süd Landau a chanté des chansons sur les dix droits de l'enfant les plus importants dans le centre de la ville à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance. Ils avaient préalablement réalisé un travail d'information et d'étude sur les droits de l'enfant. En 2019, la Realschule plus Mainz-Lerchenberg

a organisé en 9^e année une journée d'atelier sur la liberté d'expression pour tout un niveau de classe. Les écoles disposent d'un large éventail d'options pour l'élaboration concrète, comme des lectures, des projets artistiques et théâtraux, des discussions avec des invités, des excursions, des évaluations de films, des activités au sein des communes ou des jeux de simulation. Les écoles peuvent réaliser la Journée de la démocratie au sein d'une classe, d'un niveau de classe ou de l'ensemble de l'école avec différents thèmes prioritaires; l'important est la référence au milieu de vie actuel des élèves et leur participation à la planification et à l'organisation.

L'Institut pédagogique (Pädagogisches Landesinstitut) et la Maison de l'Europe de Marienberg (Europahaus Marienberg) fournissent des informations sur la coopération avec des partenaires extérieurs à l'école, sur les aides possibles et les supports disponibles (cf. www.demokratie.bildung-rp.de; www.nachhaltigkeit.bildung-rp.de; www.europaschulen-rlp.de). La formation continue et la présentation d'exemples de bonnes pratiques lors de la Journée de la démocratie au niveau central du Land constituent également un soutien. En outre, pour organiser une Journée de la démocratie, les écoles peuvent demander des financements auprès du Ministère de l'Éducation, par exemple pour des invités extérieurs. Dans les années à venir, nous évaluerons l'expérience acquise et continuerons à développer le cadre.

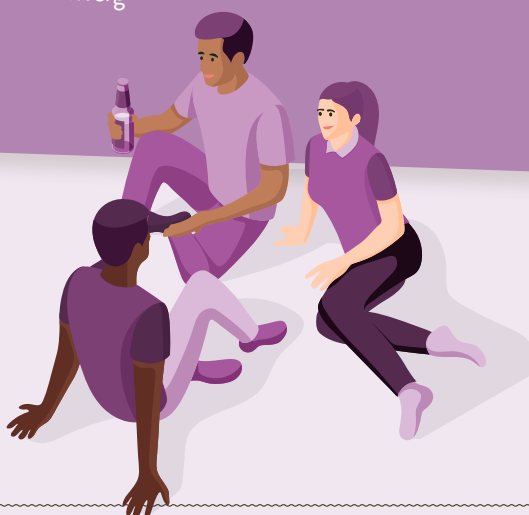


Photo: Romain Nehs



Luxembourg

Romain Nehs, Chef du service de l'enseignement secondaire du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

À partir de l'année scolaire 2021/22, il y aura une Journée de la démocratie au Luxembourg. Selon la loi scolaire, en plus de leur fournir une certification reconnue, les écoles secondaires doivent préparer les jeunes à la vie de citoyen·ne, une mission qui englobe la compréhension de la démocratie. Depuis quelques années, on encourage ainsi résolument un développement scolaire propice à cela. Cela doit se faire de manière participative. Dans la vie quotidienne, le temps manque souvent pour interroger les élèves, les enseignant·e·s, le personnel et les parents et leur permettre de participer. La Journée de la démocratie pourrait être l'occasion d'un travail de réflexion et de planification.

Les élections du comité des élèves ont lieu obligatoirement ce jour-là. Le but de la Journée de la démocratie est de sensibiliser à cet élément central de la participation des élèves, qui reçoit ainsi plus d'attention et de visibilité dans les écoles et en dehors. Préparer et organiser des élections demande beaucoup de travail; il vaut mieux que les élections ne se tiennent pas à des moments différents dans des écoles différentes. Si, dorénavant, toutes les écoles secondaires s'affairent aux élections au même moment, cela peut favoriser la coopération entre les écoles et l'échange de bonnes pratiques entre les comités des élèves. Le comité des élèves est un élément clé d'une participation ancrée dans l'institution, d'une part, et de la démocratie vécue, d'autre part. En prenant des responsabilités, les élèves peuvent faire

l'expérience des processus démocratiques. Ce n'est que lorsque les jeunes se sentent efficaces et que leurs opinions sont prises au sérieux que la participation est comprise et qu'on apprend à l'apprécier.

Les écoles sont par ailleurs libres de procéder comme bon leur semble. On pourrait imaginer l'organisation d'ateliers de l'avenir ou autre activité similaire, le passage au crible de la charte de l'école et, de manière générale, un échange entre adultes et élèves sur leur école pourrait avoir lieu d'égal à égal. Cette journée pourrait aussi simplement mettre en avant des thèmes liés à la démocratie, par exemple les droits de l'Homme, ou on pourrait aussi prévoir de visiter des lieux de la démocratie. L'idéal serait que toutes les parties prenantes soient également impliquées lors de la détermination des thèmes à traiter. En d'autres termes, que la forme soit en accord avec le contenu. Pour le ministère, il importe que chaque école se concentre sur ce qu'elle considère comme important. Cours interdisciplinaires, excursions, invitations d'intervenant·e·s extérieure·s à l'école, sont autant d'initiatives soutenues par le ministère.



Photo : Laurent Mascherin



France

Laurent Mascherin, Délégué académique à la vie lycéenne



Pour promouvoir l'engagement socio-politique au sein de l'école, une semaine entière est consacrée à la démocratie scolaire en France. Cette semaine obligatoire a pour objectif d'attirer l'attention sur les différents organes de représentation dans les écoles et d'encourager la participation aux élections, notamment chez les parents et les élèves. Elle contribue à inciter les parties prenantes à participer au processus de décision démocratique. Les possibilités de représentation des élèves sont nombreuses : il faut élire les délégué·e·s de classe et les délégué·e·s des élèves, les éco-délégué·e·s, les délégué·e·s du conseil d'administration et du conseil de discipline.

La Semaine de la démocratie est précédée de trois semaines de sensibilisation permettant aux élèves de s'informer sur leurs droits et obligations, sur le fonctionnement des différents comités ainsi que sur la participation active à la vie de l'école, et de rencontrer et discuter avec leurs représentant·e·s. Tout au long de la semaine de la démocratie, on est informé du déroulement des élections, les candidat·e·s sont présenté·e·s et l'on est mis au courant des dernières nouvelles concernant toutes les élections de comités impliquant les parents, le personnel de l'école et les élèves. Le calendrier est précis, puisque toutes les élections organisées dans les écoles primaires, les collèges et les lycées doivent se dérouler pendant la semaine de la

démocratie, c'est-à-dire avant la fin de la 7^e semaine après la rentrée scolaire et avant les vacances de la Toussaint.

Dans le même temps, les écoles proposent un grand nombre d'actions, associant à l'évènement divers acteurs extérieurs à l'école et présentent les actions menées précédemment. Dans un lycée, par exemple, les représentant·e·s du conseil de la vie lycéenne (CVL) ont animé sur le mode du jeu et du divertissement une opération de tri des déchets à l'aide de poubelles conçues et construites par eux-mêmes. Le projet a été réalisé et accompagné par les acteurs locaux de la gestion sélective des déchets. Dans d'autres établissements, les élèves ont créé dans le cadre d'ateliers des vidéos sur la lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement. Les projets contribuent en outre à améliorer la vie scolaire en initiant des séances de réflexion ou de discussion collectives ou en développant de nouveaux moyens de communication (création d'une page Instagram, mise en réseau à l'aide des outils numériques, communication via la page d'accueil de l'école, montages vidéo pour favoriser l'engagement). Le Ministère et l'Académie soutiennent les écoles en leur fournissant divers supports d'information et de promotion tels que des affiches et des dépliants.

Photo: Mechthild Schneider, LPM



Sarre

Dr. Burkhard Jellonnek, directeur du Landesinstitut für Pädagogik und Medien (Institut du Land de la Sarre pour l'éducation et les médias).

Dans la Sarre, on n'organise pas de Journées de la démocratie dans les écoles au motif que ces événements sont discutables compte tenu du fait qu'ils restent ponctuels dans l'année scolaire, alors que l'éducation à la démocratie devrait constituer une mission permanente au quotidien.

Il y a en effet entre-temps davantage de journées de commémoration et de journées du souvenir que de pages dans le calendrier. Les journées associées à deux, voire trois commémorations, sont désormais à l'ordre du jour et seuls des événements phares tels que la Journée de commémoration d'Auschwitz ou la Journée des droits de l'Homme parviennent encore à capter l'attention du grand public. Un tel scepticisme a également lieu d'être lorsqu'il s'agit de Journées de la démocratie imposées par l'État. Notre démocratie, cette forme de gouvernement qui évolue actuellement en terrain extrêmement glissant face aux défis populistes et aux menaces de l'extrême droite, a besoin de beaucoup plus qu'une présentation annuelle des réalisations. À vrai dire, chaque jour devrait être une Journée de la démocratie, justement dans nos écoles. Cela procède de l'idée selon laquelle la question doit être évoquée, au-delà des échéances dictées par le programme scolaire. Non pas parce que l'on doit traiter du national-socialisme en 9^e année, mais parce qu'en tant qu'enseignant, j'ai été témoin de la façon dont un élève, dans la cour de récréation, a rabaisé ses camarades en les qualifiant de « gay », de « juif », ou encore de « victime » et en a fait des citoyen-ne-s de seconde

zone. Ou encore, parce que j'ai entendu parler d'une élève qui, après avoir assisté à une pièce de théâtre d'Anne Frank, s'est comparée à elle au vu de la singularité de leurs journées d'anniversaire respectives; et aussi d'élèves plus âgé-e-s qui se sont épinglé-e-s fièrement une étoile juive avec l'inscription « non vacciné ». Tout cela nécessite des discussions, le courage de jeter des ponts entre hier et aujourd'hui dans le cadre de projets et d'aborder des questions qui touchent les jeunes, telles que « Black Lives Matter », le racisme quotidien dans nos relations avec les personnes de couleur, les Sinti et les Roms et, malheureusement, à nouveau les citoyen-ne-s de confession juive. Cela n'est pas possible avec une journée unique de la démocratie, cela nécessite une discussion quotidienne orientée vers un développement démocratique de l'école. Nous connaissons les formats et les étiquettes possibles et en avons prévu suffisamment pour l'enseignement quotidien: jeux de simulation, l'initiative « Jugend debattiert » (Débats de jeunes), combinaison d'éducation culturelle et politique, « L'école sans racisme - L'école du courage », selon des approches interdisciplinaires et axées sur des projets. Ayons le courage de considérer chaque jour comme une invitation possible à la Journée de la démocratie. La démocratie nous en remerciera !

